



IX – DÉFENSE NATIONALE

Des forces armées puissantes, souples et mobiles : telles sont les conditions indispensables et nécessaires pour être fort et respecté. Notre pays s'il veut gagner son indépendance et renforcer son poids dans le couple franco-allemand pour assurer le leadership de l'UE, doit plus que jamais faire valoir sa puissance militaire et diplomatique ; la Défense Nationale est et doit rester une vraie priorité ; nous proposons donc de :

- Porter le budget de la défense à 2% du PIB , conformément aux recommandations de l'OTAN (en pourcentage du PIB, notre effort de défense n'a jamais été aussi faible. Il est passé de 3,6% à la fin des années 80 à moins de 1,6% aujourd'hui)
- Augmenter les crédits du budget de la Défense d'au moins 7 Mds€ (après 40 ans de réduction, la France a franchi le seuil critique en deçà duquel l'instrument militaire ne répond plus aux objectifs pour lesquels il fut conçu, la défense de nos intérêts vitaux et pour commencer celle du territoire : il faut inverser cette tendance)
- Assurer rapidement la montée en puissance de la réserve opérationnelle des armées et de la gendarmerie jusqu'à 60 000 hommes, qui constitue une fantastique opportunité pour les Français de participer à la défense et à la sécurité nationales
- Renforcer les capacités de surveillance aérienne et maritime de nos DOM-TOM
- Rétablir un service militaire obligatoire de 12 mois pour les jeunes qui atteignent 18 ans sans avoir ni bac, ni formation en cours , sur le modèle du SMA , pour leur permettre d'accéder à une formation professionnelle qualifiante, tout en apprenant le respect des valeurs républicaines